

Communiqué de presse

Publication de la stratégie anticorruption du Conseil fédéral

Le Conseil fédéral à la peine avec la lutte contre la corruption

Berne, le 25 novembre 2020 – C'est avec un grand retard que le Conseil fédéral a adopté aujourd'hui sa première stratégie anticorruption, qui se montre peu ambitieuse et ne va guère au-delà des engagements déjà contractés. Elle reste même muette sur des domaines importants, comme l'opacité du lobbying ou la pratique problématique du pantouflage entre administration fédérale et secteur privé. Les mesures à prendre de toute urgence pour accroître l'efficacité de l'organe anticorruption de la Confédération (GTID Lutte contre la corruption) brillent elles aussi par leur absence, alors qu'il serait nécessaire d'en garantir l'indépendance à l'égard du Conseil fédéral et de l'administration et de le doter de davantage de compétences et de ressources.

Aujourd'hui, le Conseil fédéral a adopté sa première stratégie anticorruption, d'une durée de quatre ans. Il honore ainsi avec une dizaine d'années de retard la promesse qu'il avait faite en 2008: par voie d'arrêté, il créait le 19 décembre 2008 le Groupe de travail interdépartemental Lutte contre la corruption (GTID Lutte contre la corruption) et s'engageait à élaborer des stratégies anticorruption.

Compris comme l'abus de pouvoir à des fins privées, la corruption est un poison pour la collectivité et doit être combattue. Or, des affaires de corruption éclatent régulièrement en Suisse et n'épargnent pas le domaine de compétence du Conseil fédéral. Et il ne s'agit là que de la pointe de l'iceberg, car la majorité des cas de corruption ne sont jamais dévoilés. Pour être efficace, toute démarche de prévention et de lutte contre la corruption doit être globale et systématique. Dès lors, nous nous félicitons que le Conseil fédéral ait enfin adopté sa stratégie anticorruption.

Malheureusement, cette stratégie se montre peu ambitieuse et les mesures qu'elle définit ne vont guère au-delà des engagements déjà contractés. Il n'en reste pas moins que le Conseil fédéral s'impose quelques mandats d'examen: ces quatre prochaines années, il entend examiner des mesures susceptibles d'améliorer la transparence concernant les ayants droit économiques des immeubles et des personnes morales et d'inciter tant les personnes morales que les personnes physiques coupables d'actes de corruption à se dénoncer. Or, la pratique actuelle du Conseil fédéral et de l'administration fédérale dans ces domaines va précisément à l'encontre de ces initiatives: la Suisse est l'un des rares pays à freiner, à l'échelon international, l'adoption de mesures permettant d'améliorer la transparence concernant les ayants droit économiques des personnes morales¹. Et en ce qui concerne les mesures tout aussi importantes visant à inciter les personnes morales à s'autodénoncer, le Conseil fédéral a délibérément refusé l'an passé de les intégrer à la révision du code de procédure pénale, en dépit des propositions avancées par des experts durant la consultation (le Ministère public de la Confédération, en l'occurrence).

Le Conseil fédéral n'aborde pas certains grands chantiers de la lutte anticorruption ou ne le fait pas de façon suffisante:

- La stratégie ne prévoit pas de mesures dans le domaine du lobbying. Or, de fortes pressions sont déjà exercées sur le Conseil fédéral et l'administration lors de la phase de la préparation des lois, et ces pratiques de lobbying ne sont pratiquement pas réglementées. Il est ainsi urgent de prendre de mesures pour relever l'empreinte législative (publication des principales influences exercées par des lobbyistes) et améliorer l'égalité des chances des groupes de pression lors des travaux législatifs².
- En dépit des nombreux cas de pantouflage problématiques qui ont concerné ces dernières années des membres du Conseil fédéral et des hauts fonctionnaires ayant rejoint l'entreprise privée, la stratégie ne comprend pas de mesures efficaces à même de prévenir cette pratique.

¹ Le Groupe d'action financière (GAFI, organe intergouvernemental chargé d'élaborer et de mettre en œuvre des normes internationales en matière de lutte contre le blanchiment d'argent et le terrorisme) revoit actuellement sa recommandation n° 24 qui aborde la transparence et les bénéficiaires effectifs des personnes morales.

² Pour une analyse plus approfondie, voir les revendications que Transparency Suisse formule dans son rapport «Le lobbying en Suisse», www.transparency.ch/fr (sous Publications).

- Le mandat, les compétences et le rattachement institutionnel du GTID Lutte contre la corruption restent insatisfaisants. Ce groupe de travail de l'administration fédérale est conçu comme un simple organe de coordination et d'information, qui pêche dès lors par un manque d'efficacité. Il devrait être doté de davantage de compétences et de ressources, si l'on veut accroître l'importance de la prévention et de la lutte contre la corruption au sein de l'administration et du gouvernement, et être en outre indépendant du Conseil fédéral et de l'administration, afin qu'il puisse appeler les irrégularités par leur nom et proposer les améliorations qui s'imposent. Il y a près de deux ans, le Contrôle fédéral des finances était parvenu à ces mêmes conclusions au terme de son évaluation du GTID Lutte contre la corruption.

Contact médias:

Martin Hilti, directeur

Transparency International Suisse (Berne)

Tél.: +41 (0)31 382 35 50

Courriel: martin.hilti@transparency.ch

Transparency International Suisse (Transparency Suisse) est la section suisse de Transparency International, la principale organisation non gouvernementale qui lutte contre la corruption dans le monde. Transparency Suisse combat la corruption en Suisse et dans les rapports commerciaux des entreprises suisses avec l'étranger. Transparency Suisse est active dans les domaines de la sensibilisation et du plaidoyer, rédige des rapports et des instruments de travail, encourage l'échange au sein de certains groupes professionnels, collabore avec d'autres institutions et prend position sur l'actualité.

www.transparency.ch/fr